



Toute l'actualité
de votre région
en direct 24 h sur 24 sur
www.lameuse.be

Liège

Un Youtuber offre 500€
à quatre SDF liégeois

Jon a réussi à collecter
13.000€ auprès de ses
abonnés de la chaîne
« Would you react ? »



P.16

Édito

Bras de fer autour de nos frontières



Didier Swyssen
EDITORIALISTE

Après quelques cas du variant britannique, voilà le premier cas en Belgique du variant sud-africain. Le patient est décédé... Mais il n'avait pas voyagé, ce qui signifie que quelqu'un d'autre, au moins, chez nous en est porteur. Si cela ne dit pas grand-chose sur la dangerosité de ces variants (le patient décédé était âgé), cela n'en inquiète pas moins les experts : on a un contrôle raisonnable sur le virus en Europe, disent-ils. Si on ne veut pas le perdre, il faut fermer les frontières.

Cela semble logique, surtout si l'on se souvient de la manière dont est née la première vague (après le congé de Carnaval 2020), de la remontée des contaminations dès le 20 juillet, une hausse trop faiblement contrariée jusqu'à l'explosion de la deuxième vague en octobre. Et maintenant, ces milliers de Belges revenus contaminés des vacances de Noël, avec ces histoires de variants étranges qui font craindre la redoutée troisième vague...

Alors, on ferme ? C'est tentant, même sans stigmatiser les vacanciers, car beaucoup d'autres gestes déconseillés peuvent avoir une influence sur le rebond des contaminations. C'est tentant, mais c'est beaucoup plus simple à dire qu'à faire et cela ne se produira vraisemblablement pas. La décision a été prise lors de la première vague et les dirigeants européens se sont mis d'accord pour ne plus la répéter. Reste alors à se montrer redoutables de rapidité dans la vaccination et d'efficacité dans le respect des quarantaines (message aux autorités et aux citoyens concernés) ainsi que l'isolement des malades. Quoi ? Non rien... ●

LIÈGE - JUDICIAIRE

15 coups de couteau ont tué Mbaye Wade

L'Ansois, Jérémy Davin, a rejoué la scène lors de la reconstitution organisée mercredi

Mercredi, Jérémy Davin est revenu sur les lieux où, dans la nuit du 17 au 18 septembre 2020, il a tué Mbaye Wade, le mari du pénaliste Pascal Rodeyans, en le poignardant à quinze reprises. La reconstitution, ordonnée par le juge d'instruction, a duré, au total, près de 5 heures. Davin a refait les terribles gestes et a répété qu'il voulait seulement humilier Mbaye Wade, et pas le tuer.

Mercredi, peu avant 9 heures, la rue Ambiorix, située dans le quartier du Laveu à Liège, était bouclée. La justice procédait à la reconstitution du meurtre de Mbaye Wade, le mari de l'avocat liégeois, Pascal Rodeyans.

Dans la nuit du 17 au 18 septembre 2020, le Sénégalais avait été tué à coups de couteau. L'autopsie révélait qu'il avait reçu 15 coups de couteau dont trois faisaient penser à un égorgement. Depuis, Jérémy Davin (Ans)

et aux déclarations des deux personnes concernées », expliquait, mercredi en fin de journée, M^e Jean-Louis Gilissen, l'avocat de Pascal Rodeyans. Quelques modifications sont intervenues : des détails ont été apportés et d'autres ont disparu. Cette reconstitution s'est tenue dans des conditions techniques de grande qualité. »

UNE VERSION UN PEU DIFFÉRENTE

Jérémy a donc répété, à plusieurs reprises, la scène dans la chambre du 2^e étage où est décédé Mbaye Wade. Si les versions ont parfois légèrement divergé, l'homme est resté relativement constant. Sa version est proche, mais pas identique, à ses déclarations initiales. Mbaye et Jérémy se connaissent puisqu'ils avaient déjà entretenu une relation intime lors d'une réunion en groupe. Jérémy explique qu'après avoir bu un verre avec Mbaye Wade (NDLR : les deux hommes avaient rendez-vous) dans la maison de la rue Ambiorix, ils avaient gagné la chambre où, toujours selon Jérémy, il devait masser Mbaye. Les deux hommes étaient nus. Jérémy s'est levé pour aller chercher l'huile pour massage mais aussi un couteau avec lequel il entendait bien humilier Mbaye. Il l'accusait de l'avoir violé lors d'une précédente rencontre.

IL REVIENT AVEC UN COUTEAU

Jérémy est alors revenu avec un couteau qu'il a, toujours selon lui, déposé discrètement sur le lit pendant qu'il chevauchait Mbaye qui, lui, était couché sur le ventre. Ensuite, Mbaye s'est redressé sur le lit et Jérémy lui aurait glissé le couteau sous la gorge. Mbaye s'est redressé en s'occasionnant, du même coup, une estafilade sur la gorge. Debout et nu comme un ver, Mbaye a hurlé. Jérémy lui a alors porté

un coup de couteau pour le faire taire. Il dit avoir ensuite perdu le contrôle... Au final, ce sont 15 coups de couteau qui ont été donnés. Et les trois derniers, ceux qui font penser à un égorgement, seraient, toujours selon l'auteur des faits, post mortem. Mbaye s'est vidé de son sang pendant que Jérémy enfilaient un boxer et des chaussettes.

Ensuite, il rassemblerait quelques objets compromettants comme un verre dans lequel il avait bu ou des objets décoratifs mais aussi du matériel informatique. Son complice, Louis Mouton, est arrivé. Il a donné quelques instructions à Jérémy qui s'est nettoyé et qui s'est rhabillé avant de quitter la maison. C'est le GSM de Mbaye, qu'ils avaient emporté, qui a permis de les localiser, à Ans. S'il l'estime nécessaire, le par-

quet général a encore la possibilité de demander une requalification des faits pour ajouter une circonstance aggravante d'homophobie. ●

ARNAUD
BISSCHOP

Pascal Rodeyans et son mari, Mbaye Wade. © D.R.

Jérémy a répété, à plusieurs reprises, la scène dans la chambre du 2^e étage où est décédé Mbaye Wade. Les versions ont parfois légèrement varié.

dort en prison où il est placé sous mandat d'arrêt pour assassinat. Louis Mouton, également un Ansois, lui est arrivé après le meurtre. La justice le considère comme coauteur de l'assassinat.

Mercredi, Jérémy a refait les gestes qui ont ôté la vie à Mbaye Wade dans la maison qu'occupait le couple. Il s'agissait de vérifier que les gestes effectués correspondaient bien aux déclarations des uns et des autres.

« Nous avons assisté aux expli-



Mercredi matin, le parquet général, le juge d'instruction et les avocats des différentes parties avaient rendez-vous, rue Ambiorix à Liège, pour la reconstitution du meurtre de Mbaye Wade. Jérémy Davin a rejoué la scène des 15 coups de couteau. Il ne nie pas mais il dit s'être senti humilié et a expliqué qu'il avait totalement perdu le contrôle de la situation. © Laura Hollange



« Nous avons assisté aux explications des deux personnes concernées. Des détails ont été apportés et d'autres ont disparu »

M^e Jean-Louis Gilissen Avocat de Pascal Rodeyans



LaMeuse

LA MEUSE - LIÈGE

Bd de la Sauvenière, 38 - 4000 Liège
redliege.lameuse@sudpresse.be
www.lameuse.be

RÉDACTEUR EN CHEF :
Gaspard GROSJEAN

GROUPE SUDPRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOOL
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION - RÉDACTEUR EN CHEF : Demetrio SCAGLIOLA
RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS : Rodolphe MAGIS - Cédric BAUFAY
SECRETAIRES GÉNÉRALES DE LA RÉDACTION : Philippe KÜSTER
CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Grégory BAYET

DIRECTEUR PROCESS & DÉVELOPPEMENT : André THIEL
DIRECTRICE DIGITALE : Florence COLLARD
DIRECTEUR MARKETING/COMMERCIAL : Vincent BROSEL
SUDPRESSE S.A., RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR
ÉDITEUR RESPONSABLE : Patrick HURBAIN

SERVICE CLIENTÈLE

078/15.75.75 (tarif zonal)

Du lundi au vendredi de 9 à 18 heures
E-MAIL : abonnements@sudpresse.be

Toutes nos offres d'abonnement sur www.jemabonne.be

AUTRES SERVICES

070/21.10.10

AVIS NÉCROLOGIQUES • PETITES ANNONCES
ANNONCES COMMERCIALES • RÉDACTION GÉNÉRALE
VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL : publicite@sudpresse.be